

PRIX QUATRE SOUS.



RELATION

DES MALHEUREUX

ÉVÉNEMENS

DE LA MARTINIQUE;

D'où tous les bons Citoyens Patriotes annoncent à tous leurs FRÈRES DE FRANCE, que c'est sur cette partie infortunée de l'Empire où les Aristocrates épuisent leur rage & leur fureur.

St. Pierre Martinique, ce 12 Mai 1791.

MONSIEUR, je vous écris dans les angoisses du patriotisme expirant; bon Dieu! quelle triste histoire; des forces sollicitées par nous, des forces envoyées à l'appui d'un décret qui suspend l'Assemblée Coloniale, casse son Dires-

2

toire & consacrer tous les moyens que nous avons imaginés pour la paix. Ces forces ont été employées contre nous, nous humilient, nous vexent; & nous voyons s'élever à une hauteur affreuse, cette puissance contre laquelle nous n'avons lutté que dans l'espoir que la France éclairée, en seroit effrayée elle-même en travaillant à la réduire. St. Pierre est perdu, son commerce ruiné, ses commissionnaires aux abois. On transporte tout au Fort-Royal, mais on en expulse, ainsi que de tous les quartiers de l'isle, tout ce qui est attaché à la France, tout ce qui a montré du patriotisme. Les esclaves, les nôtres mêmes qui ont porté les armes contre nous ne rentrent point. Les ateliers sont en mouvement, les mulâtres restent armés pendant que tous les patriotes ont mis bas les armes. Nous sommes peut-être à la veille de tous les malheurs. M. de Behague vendu aux Dubucs, M. de Behague officier de fortune que les Dubucs avoient ci-devant placé à Cayenne, a renvoyé toutes ses troupes tremblant de leur patriotisme. Il n'a gardé que trois bataillons qu'il avoit gagné. Les idées d'une contre-révolution prochaine en France annoncée par les Dubucs qui savent le jour & l'heure qu'elle doit s'effectuer tournent ici toutes les têtes. Les officiers de sa troupe ont pris la cocarde blanche. Les officiers de Sainte-Lucie l'ont prise verte. Les Assemblées Coloniales de toutes les isles se sont coalisées. On ne se cache plus pour dire partout qu'on ne recevra les décrets de l'Assemblée nationale qu'autant qu'ils conviendront. Les Commissaires du Roi sont accablés des menaces qu'on leur fait tous les jours, le ton tranchant & despotique des conjurés contre la France leur en impose. Ils ont peur du sang, ils voudroient rappeler l'empire des lois, mais ils trouvent des tribunaux sans activité, sans ressort, des lois pitoyables, une fédération affreuse dans les campagnes. Ils en gémissent, peut-être font-ils dans la nécessité de dissimuler, pour pouvoir partir. Ils abandonneront certainement cette Colonie à son malheureux sort, & moi aussi je l'abandonnerai aussitôt que je le

pourrai. Je ne sai comment j'y subsiste encore , au milieu des menaces dont je suis assailli. On n'a pas encore chassé tous les navires de France à coups de canon , mais un navire Bayonnois qui a été mouiller à la Trinité pour y acheter des sucres en concurrence avec des navires étrangers , a été obligé de lever l'ancre , menacé d'être coulé bas s'il y reparoissoit. Voyez par-là si le *Ministre Fleurieu* connoissoit bien le Général qu'il nous a envoyé , ainsi que le Commandant de l'escadre , nommé *Girardin* , qui ne parle que de pendre les Capitaines du commerce de France , & de couler à fond les navires de la Nation. Le Chef-d'escadre *Girardin* , qui doit à St. Pierre des sommes considérables , fait tout ce qu'il peut pour ruiner cette ville. Est-ce par ses ordres que la Frégate l'*Embuscade* charge les sucres de la Martinique pour les porter à St. Eustache , c'est ce que nous ignorons ; mais dans cette déroute générale du commerce de France , tous cherchent à partager ses dépouilles ; le Chef-d'escadre , les Généraux de terre , les Capitaines du régiment de la Martinique , le Président du Directoire , tout paroît avoir été métamorphosé en marchands.

Je ne peux vous dire si le nouveau Général commerce pour son compte , ou est associé avec les Capitaines de vaisseaux. Le Commandant *Bouillé* , qui est au poste du réduit , en pillant les habitans voisins , a acquis une grosse fortune. Il a acheté un navire Anglais qu'il charge , & dans lequel il doit se rendre à *Dunkerque*. Il a enlevé les mulets de plusieurs habitations , les a fait conduire à son habitation de la Basse Pointe , on a réclamé des ordres de M. de Behague & des Commissaires. Il a répondu que tout ce qui avoit été pris en temps de guerre étoit de bonnes prises. Habitans patriotes de la ville de Dunkerque , quand ce bâtiment mouillera dans votre port , au nom des patriotes de la Martinique , vos frères , arrêtez le bâtiment du Comte de *Bouillé* , pour que tous les patriotes qu'il a volé puissent

exercer leur droit. Le Président du directoire, Dubuc, a fait une fortune de plusieurs millions ; associé avec un huissier nommé Barret ; il achetoit l'argenterie, les meubles, le linge que voloient les satellites armés qu'il envoyoit contre tous les habitans patriotes. Ils achetoient le café volé à 5 & 6 sous la livre, & le revendoient un grand prix aux étrangers. Une dame aristocrate, Me. Germon, habitante de la rivière Pilote, sachant que l'on avoit chassé plusieurs habitans patriotes de chez eux, fit acheter les sucres que les nègres voloient, on dit qu'elle a eu pour 50 moides de quoi faire plus de cinquante mille écus en sucre ; elle achetoit la forme de sucre de 45 l. à raison de 15 s. la forme.

Nous avons été témoins des scènes les plus affligeantes. Des soldats patriotes ont été tirés de l'hôpital mourant pour les embarquer, & quand il n'y avoit pas de brancards en quantité suffisante, on les traînoit par les pieds sur le dos jusqu'au canot qui devoit les transporter. Beaucoup sont morts dans le trajet de terre à bord du vaisseau.

Je ne peux vous donner une grande idée de l'humanité du nouveau Général ; est-ce l'effet de son caractère, ou est-ce l'effet de ses principes anti-constitutionnels ? Des pères de famille, à qui on avoit enlevé tout ce qu'ils possédoient chez eux, se sont présentés chez le Général & les Commissaires pour demander à emprunter des vivres, promettant de les rendre aussitôt qu'ils auroient fait quelques récoltes ; ils leur ont été refusés, & sur les représentations qu'ils ont fait que les Nègres & les Mulâtres leurs ennemis étoient tous les jours approvisionnés par le gouvernement, il les a fait chasser de sa présence.

Le Comte de Bouillé se regardant comme devenu roi de la Colonie, a fait chasser du Bourg de la Basse-Pointe plusieurs Français européens qui y étoient établis depuis longtemps. Il a enjoint aux habitans de cette partie de chasser

de chez eux tous les économes blancs. Le Gèreur de l'habitation Celi s'y étant refusé , il lui a ordonné de sortir du quartier , sinon qu'il le feroit assassiner. Ce Gèreur a fait faire une information juridique de ses menaces , les a donné en communication au Général , & doit être parti pour France pour en demander justice à l'Assemblée nationale.

Le Général Behague , à qui on a demandé justice des assassinats commis contre les sieurs Chataugué & Lée , contre les assassinats qui se commettent impunément dans l'Isle depuis son arrivée , traite ceux qui demandent justice avec une hauteur insoutenable , & laisse commettre les crimes les plus atroces sans y porter remède. On lui dit un jour qu'un sieur Duguet du Trou-au-Chat , Commandant d'un détachement de Mulâtres , qu'il a admis dans sa plus intime confiance , avoit fait ranger en haie 25 soldats prisonniers & les avoit fait fusiller de sang froid par sa compagnie de mulâtres , il tourna le dos & continua de témoigner la même confiance au sieur Duguet. Ce Général paroît ne se diriger en tout que d'après les dispositions qu'on montre pour l'aristocratie. Un contre-révolutionnaire est courtoisé , caressé , un Français dans les principes de la révolution est traité avec la plus grande barbarie.

Les prêtres constitutionnels lui sont en horreur ; il doit embarquer tous les Dominicains du Couvent de Saint-Pierre , & le Supérieur qu'il doit donner à ceux qui resteront , est ce fameux père Dran , capitaine des Mulâtres pandoures , qui disoit sa messe avec deux pistolets sur l'autel. Ce père Dran s'est acquis par là toute la confiance du Général.

Les canons , les mortiers qui ont été enlevés à la ville de Saint-Pierre , ainsi que les fusils enlevés aux Nègres armés , ont été déposés chez quelques habitans de la Colonie , qui au lieu de les mettre dans l'arsenal , les gardent

jusqu'à ce qu'ils puissent les diriger contre la ville de Saint-Pierre.

Toutes les propriétés ont été violées, les Nègres que le sieur Dubuc avoit débauché des ateliers & qui l'ont servi dans cette guerre, la Colonie les enlève aux propriétaires pour les rendre libres; le nègre Jacques, à Me. Dert, lui a été enlevé; le nègre Edouard, à M. de Coriau, lui a été pris; le nègre Fayance, qui a commandé l'armée des nègres, a 1200 liv. de pension, & marchera continuellement avec une garde de 12 nègres armés. Ce Nègre ayant été condamné à être rompu vif, les sieurs Dillon & Mau-
rau de Saint-Meri sont chargés de solliciter pour lui des lettres de rémission auprès du Roi.

Les Capitaines du Commerce ont envoyé les procès-verbaux de tous les mauvais traitemens qu'ils ont reçu du Général & de l'Escadre; on verra dans cette pièce l'esprit qui agite les Officiers de terre & de mer, esprit qui leur fait regarder la famille Dubuc comme le centre & l'appui de tous les projets de contre-révolution. Cette famille déjà aussi célèbre que celle des Médicis par les assassins qu'elle fait exercer par tous ses satellites dans tous les coins de l'Isle, règne par le crime, par la terreur, & étouffe les voix de plus de 2000 patriotes des campagnes, dont on se défait quand ils sont connus, par le feu, par le fer, & par le poison.

On ne parle au Fort-Royal & au Gros-Morne que de contre-révolution; il paroît que le parti aristocratique de la Colonie fait le jour & l'heure où elle doit avoir lieu en France. Une personne qui assistoit à une assemblée où se trouvoient tous les conjurés contre la France, dont vous avez les noms ci-après, fut un peu surprise d'un propos de M. de Boisgelin, capitaine de la Corvette la Fauvette. Je parierois, dit-il, tout ce que je possède que la contre-

7
révolution est faite en France, la Reine a dû être proclamée par toute l'Allemagne Princesse Aulique, & en cette qualité se mettre à la tête de toute la noblesse du royaume de France. C'est ce même M. de Boisgelin qui à bord de la Frégate la Calipso fit plusieurs mauvaife plaisanterie sur le pavillon national.

On parle au Gros-Morne d'un excellent Mémoire donné à M. de Fleurieu par Dubuc, l'ancien Commis du Bureau de la Marine, où il établit le projet de former une contre-révolution en France par la révolution des Colonies. Ce Mémoire ne sera distribué que lorsque la contre-révolution de France leur sera connue. Je vous l'envoyerai s'il paroît.

Vous pouvez annoncer à toute la France que nous tendons tous nos mains vers elle, c'est ici la seule partie de l'empire ou l'aristocratie règne. Aussi c'est sur le peuple patriote martiniquais que s'épuise toute la rage & la fureur des contre-révolutionnaires de France.

On croira peut-être chez vous qu'on ne peut rien faire sans envoyer ici une escadre avec huit ou dix mille hommes. Rien n'est moins nécessaire. Rappelez dans le moment le chef d'escadre Girardin, le capitaine de vaisseau M. de Riviere, le sieur d'Orleans commandant l'Embuscade, le sieur Boisgelin, faites-leur leur procès & qu'ils soient punis. Rappelez Behague, vos quatre Commissaires, gens sans caractère, faites venir à la barre de l'Assemblée nationale

Dubuc, président du Directoire.

Gallet Saint-Aurin.

Gallet Charlerie.

Guignaud.

Dubuc des Riveries.

Acier Monrose.

Le père Dran , Curé du Prêcheur.

Bork.

Duguet.

Le Comte de Bouillé.

Sainfon Preclair.

Sainfon Sainville.

Vous aurez là une douzaine de scélérats aristocrates qui ont commis plus de crimes que ceux que vous avez fait expirer sur la roue. Dès que la Colonie verra que ces gens-là ne sont plus soutenus par le parti de la Cour, elle vous les remettra avec d'autant plus de plaisir, qu'elle est surchargée de leurs poids, & que les excès qu'ils commettent chaque jour font désirer à tout le monde de les voir éloignés.